

2 Politique

Ouverture de la deuxième session ordinaire du Parlement

Dans un contexte particulier

SM

Libreville/Gabon

LA présidente du Sénat, Lucie Milebou Aubusson Mboussou a ouvert, hier, au palais Omar Bongo, la deuxième session ordinaire du Sénat. En présence du ministre d'Etat en charge de la Communication, porte-parole du gouvernement, Guy-Bertrand Mapangou, représentant le Premier ministre.

Pour cette cérémonie républicaine au contexte particulier, l'accent a été mis sur les "défis majeurs" auxquels sera confronté le Gabon dans les toutes prochaines semaines. À savoir, l'organisation des élections couplées législatives et locales, une première dans l'histoire de notre pays. D'où la longue sensibilisation de la présidente du Sénat quant à la nécessité, pour les différents acteurs, d'aboutir à des scrutins transparents "incontestés et acceptés par tous". Ce, d'autant que lesdites élec-



Photo : Ngoubilli Gaston

Sénateurs et...

tions seront, selon elle, scrutées, analysées et observées par la communauté internationale. La sénatrice de Fougamou en a donc profité pour adresser "un dernier message patriotique, aux uns et aux autres, au-delà des clivages". Car, a-t-elle paraphrasé l'ancien chef du gouvernement français Jean-Pierre Raffarin, «les élections n'effacent pas les problèmes». Autrement dit, a-t-elle explicité, «nous

sommes appelés à nous retrouver, à nous regarder, donc cultivons tous ensemble pendant cette période, la tolérance de l'autre car, nous demeurerons filles et fils d'un même pays».

La session qui s'ouvre sera consacrée à l'examen du projet de budget de l'année 2019, ainsi qu'à l'examen d'autres textes qui seront soumis aux membres de la Chambre haute du Parlement. Là aussi, Mme Lucie Milebou Aubusson Mbous-



Photo : Ngoubilli Gaston

...membres du bureau du Sénat, pendant l'exécution de l'hymne national.

sou n'a pas manqué de rassurer le gouvernement de ce que l'institution qu'elle dirige apportera sa contribution comme par le passé, en examinant minutieusement ladite loi des finances, tout en espérant que les dossiers parviendront au Sénat dans les meilleurs délais. Ensuite, elle est longuement revenue sur les mesures prises par le gouvernement dans le but d'assainir l'état des finances publiques. Sur

cette question, la "patronne" de cette institution n'a pas hésité d'exprimer sa solidarité envers le gouvernement qu'elle encourage à poursuivre cet effort "d'intérêt national". Reste que sur le plan social, a-t-elle fait savoir, «nous avons été interpellés par plusieurs agents publics qui, pour des raisons de longue maladie, ne seront pas à leur poste de travail, et par conséquent, ont vu leurs salaires suspendus». Tandis que, a-t-elle

poursuivi, le vide législatif de la prévoyance sociale des fonctionnaires ne prévoit pas de pension d'invalidité comme pour leurs collègues du secteur privé. À ce titre, il est juste, selon elle, que ces compatriotes soient privés des émoluments s'ils ne travaillent pas, reste que l'alternative de l'instauration d'une pension d'invalidité est pour eux une option que le gouvernement devrait examiner.

Législatives à venir/PDG/Booué

Guy Maixent Mamiaka reçoit le soutien des siens

Abel Eyeghe Ekore

Libreville/Gabon

CANDIDAT au premier siège du département de la Lopé (Booué), le membre du Bureau politique du Parti démocratique gabonais (PDG), Guy Maixent Mamiaka, a reçu le soutien des militants et sympathisants de sa circonscription électorale. C'était lors d'un récent séjour dans la contrée, au cours duquel son suppléant Benjamin Moignon, et lui, ont déposé officiellement leur candidature.

Occasion pour Guy Maixent Mamiaka de pendre langue avec ses concitoyens pour



Photo : D.R.

La population a accueilli avec ferveur la candidature de Guy Maixent Mamiaka aux législatives dans la Lopé (Photo de droite) avant d'organiser une marche de soutien à son endroit.

leur donner des consignes et peaufiner des stratégies susceptibles de contribuer à la victoire du PDG lors des prochaines échéances électorales. Et profité pour

partager avec eux sa vision politique pour le département dont il défendra les couleurs, en déclinant les axes prioritaires de son prochain challenge, qui



Photo : D.R.

sont le développement et la défense des intérêts des populations. Les populations lui ont, en retour, exprimé leur satisfaction quant au contact

permanent que le membre du Bureau politique entretient avec elles, depuis plusieurs années. "Nous savons que nous pouvons compter sur vous et que

nous pouvons espérer sur vous. Vous avez déjà suffisamment démontré votre engagement à nos côtés, en nous apportant aide et assistance dans différents domaines. Il est donc temps que nous vous portions à l'Assemblée nationale pour que vous puissiez mieux défendre nos intérêts", a souligné un notable de Booué. Des marques d'attention qui n'ont pas laissé insensible Guy Maixent Mamiaka qui leur a répondu, "vous êtes ma raison de combattre. Je sais que je peux désormais compter sur vous et ensemble nous porterons encore plus haut les atouts du département de la Lopé pour un développement durable".

Miroir du gouvernement

À quand la rentrée scolaire ?

ALORS que la rentrée scolaire est déjà effective dans les écoles conventionnées (Lire par ailleurs), on ne sait toujours pas quand les cours reprendront dans l'ensemble des établissements primaires et secondaires publics du pays. Et pour cause, à ce jour, le gouvernement n'a toujours pas rendu public le calendrier scolaire 2018-2019. Avec la tenue des élections législatives et locales le 6 octobre prochain, pas sûr que les écoliers, collégiens et lycéens reprendront le chemin de leurs écoles, collèges et lycées avant cette date. Surtout que, comme lors des précédents scrutins, ceux-ci serviront de centres et bureaux de votes.

De fait, depuis quelques semaines, des posts annonçant la rentrée des classes

pour le 15 novembre prochain circulent sur les réseaux sociaux, sans qu'on ne sache ce qu'il en est exactement. De quoi rendre perplexes de nombreux parents d'élèves confrontés à la crise économique actuelle. Surtout que les nominations, affectations et mutations des chefs d'établissements ne sont pas encore effectives. C'est à croire qu'on attend la reprise effective des cours pour nommer les surveillants, intendants, censeurs, principaux et autres proviseurs. Ce qui ne ferait pas très sérieux. Et pourrait être de nature à retarder le démarrage effectif des cours, vu qu'il faudrait un certain temps à tout ce beau monde pour prendre et trouver leurs repères. Même si on se souvient qu'il y a quelques années, les chefs d'établissement

avaient été nommés plusieurs semaines après le début des cours. Ce qui avait occasionné des désagréments.

C'est à se demander pourquoi la date de la rentrée scolaire n'est pas connue, comme sous d'autres cieux, au moment du départ en vacances des élèves. C'est notamment le cas en France. Chez nous, c'est généralement au mois de septembre que l'opinion est fixée sur la date de la rentrée des classes. Et qui sait, peut-être qu'on en saura un peu plus au terme de la série de visites des établissements scolaires qu'a initiée, depuis quelque temps, le ministre d'Etat, ministre de l'Éducation nationale, Francis Nkea Nzigue. Lequel, en effet, était la semaine dernière au lycée Paul Indjendjet Gondjout (LPIG) de Libreville, où il a pu

se rendre compte de l'état de décrépitude de cet établissement secondaire, l'un des plus grands du pays. En promettant de pallier la situation avant le démarrage effectif des cours. Ce qui est loin d'être une mince affaire, au regard de l'immensité des travaux à effectuer.

Quoiqu'il en soit, depuis un certain nombre d'années, le scénario est à peu près le même. Le Minéduc publie avec un certain retard le calendrier scolaire. Et bien souvent sous la pression des parents d'élèves, inquiets à l'idée de ne pas savoir quand leurs enfants reprendront exactement le chemin des classes. Ce qui donne un sentiment d'impréparation. Il serait peut-être temps d'en finir avec cette habitude.